

## LES DYNAMIQUES DES AIRES URBAINES EN FRANCE.

**On appelle aire urbaine un espace constitué d'une ville-centre, de banlieues et d'une couronne périurbaine. Quelles dynamiques connaissent-elles ?**

En France, les aires urbaines concentrent **85% de la population**. Elles témoignent de **l'urbanisation accélérée** qu'a connu notre pays depuis 1945. A la **gentrification des centres villes** -qui correspondent souvent aux centres historiques de nos villes- répond la croissance des **banlieues** -habitats collectifs parfois au sein de grands ensembles, zones pavillonnaires- et, plus récemment, des **zones périurbaines** : mitage de l'espace et donc des paysages par des lotissements voire un bâti éclaté **le long des grands axes de communication routiers**. On parle de **rurbanisation** = urbanisation diffuse des campagnes avec des habitants qui ont un genre de vie urbain mais à la campagne. En tête de cette **nouvelle hiérarchie urbaine** : Paris et ses 12 M. d'habitants suivie de Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille...

**Ces aires urbaines grignotent l'espace rural proche pour leurs besoins économiques : zones d'activités et/ou de distribution** : usines, grandes surfaces, zones commerciales... toujours **desservies par des infrastructures (auto)routières**. Cette expansion **contribue à l'artificialisation accélérée des sols**, à la **pollution** et à de **nombreux conflits d'usage** comme actuellement le projet *EuropaCity* d'aménagement du triangle de Gonesse au N. de Paris : logique commerciale et récréative contre logique agricole...

La dissociation lieux de travail et d'habitation entraîne des mobilités sans cesse croissantes : **les migrations pendulaires/alternantes**. Automobile pour gagner le parking SNCF le plus proche, train, métro et ou bus pour arriver au bureau. 90 % du trafic journalier de la gare Saint-Lazare à Paris (1200 trains et 360 000 voyageurs) est un trafic banlieusard.

**Face au dépérissement des centres villes, des politiques de rénovation/réhabilitation sont engagées** : aides à la **réhabilitation des logements**, au **développement du commerce de proximité** ; **travail sur les mobilités durables** comme la gare intermodale Jean Macé à Lyon ; zones piétonnes, pistes cyclables... **Mais, l'évolution du commerce** (commerce en ligne) **et les emplois offerts par les start-up laissent entrevoir de nouvelles problématiques** : **boutiques inoccupées**, concentration des entreprises numériques qui induisent de **nombreux emplois dans les services de proximité** (restauration, entretien...) **mais pour des salariés qui n'arrivent pas à se loger sur place** (coût des loyers). Les banlieues sont aussi l'objet de nombreux plans pour un mieux vivre : restructuration de l'habitat, création de services... mais l'emploi se fait attendre.

**Espaces d'attraction de la population et de nouvelles activités, les aires urbaines contribuent à la métropolisation du territoire** (organisation du territoire autour des métropoles qui concentrent les fonctions de commandement politique, économique, culturel...) **mais aussi à la dévitalisation** des espaces excentrés (thème de la ruralité abandonnée). Comment relever ces nouveaux défis ?